

# Mot de Madame le maire

## Convention nationale des avocats



**Martine Aubry**  
maire de Lille

**J**e suis très heureuse de vous accueillir ici à Lille, pour cette nouvelle édition de la Convention nationale des avocats. La venue d'une si prestigieuse manifestation confirme que Lille est aujourd'hui devenue une ville toujours plus attractive.

En tant qu'avocats, vous êtes des acteurs majeurs du bon fonctionnement de notre société. Vous êtes les vigies des libertés individuelles et fondamentales. Vous êtes de véritables remparts contre les abus de droit et de la force et apportez aux plus faibles un soutien essentiel pour défendre et faire valoir leurs droits.

Parmi les nombreux enjeux qui concerne votre profession et ses multiples spécialités, vous avez choisi le thème de la concurrence et la compétitivité pour votre convention nationale, rappelant ainsi qu'il y a des hommes de droit, conseillers de talent, qui guident les entreprises dans leurs choix d'affaires.

En effet, les avocats, surtout bien sûr ceux spécialisés en droit des affaires, sont au cœur du processus économique. Mais votre fonction vous mène aussi, dans les affaires pénales, au plus près des réalités sociales, des difficultés de l'isolement, de l'exclusion, et des misères qu'ils engendrent.

Cette double dimension de votre travail vous permet de balayer l'ensemble des problèmes économiques et sociaux. Vous êtes en cela des observateurs précieux de l'évolution de notre société.

A Lille, les avocats sont aussi des hommes et des femmes engagés auprès des citoyens. Une fois par semaine, au sein de la Maison de la Médiation labellisée « Point d'Accès au Droit », ils assurent une permanence juridique pour accompagner celles et ceux qui ne savent pas à qui s'adresser et quels peuvent être leurs droits. Le dévouement de ces hommes et femmes, juriste émérites, est exemplaire. Qu'ils en soient ici remerciés.

Je crois en effet que pour être efficace, la justice ne peut se payer le luxe d'être distante. Pour recréer les conditions de la confiance en l'institution judiciaire, trop souvent d'ailleurs caricaturée, il faut que les citoyens y aient un accès facile. Comment comprendraient-ils son fonctionnement si la moindre instance de justice est à plusieurs dizaines de kilomètres ?

Les inquiétudes liées à la fermeture de nombreux tribunaux d'instance, notamment, s'ajoutent aujourd'hui à celles pesant sur votre indépendance, en raison des risques liés à la pres-

sion économique et à la tutelle d'un employeur.

Vous vous êtes d'ailleurs mobilisés face à ces deux réformes, celle de la carte judiciaire et celle dite des avocats d'entreprise.

Autant de questions qui, je pense, animeront vos débats que j'imagine vifs et engagés. Je vous les souhaite les plus enrichissants et fructueux possibles pour continuer à défendre et à faire prospérer ce beau métier d'avocat.

J'espère que durant votre séjour vous aurez quelques instants pour découvrir au travers de nos monuments, de nos rues, de notre patrimoine, l'histoire d'une ville qui fut tour à tour flamande, burgonde, espagnole, et enfin française. Une ville qui s'est résolument plongée vers l'avenir, comme l'a rappelé le Financial Times en nous désignant « Ville française du futur ».

J'espère également que vous pourrez goûter à notre art de vivre, à la simplicité et à la chaleur des gens du Nord qui font la réputation de notre ville.

Soyez, encore une fois, les bienvenus à Lille !

# Calendrier des

## Conventions Préparatoires

Le 22 juin dernier s'est tenue la première Convention Préparatoire organisée par le Barreau de Draguignan avec pour thème « L'IMPACT DU DROIT COMMUNAUTAIRE SUR LA PROFESSION D'AVOCAT » en présence de son Bâtonnier Roland Gras, le Bâtonnier Jean-Jacques Forrer Vice-président de la Conférence des Bâtonniers, Maître Roberta Oertel Avocat au Barreau de Sao Paolo et de Porto, Monsieur Christian Lambert Président de Tribunal Administratif Référénaire à la Cour de Justice Des Communautés européennes et le Bâtonnier Gérard Sabater, Membre du Conseil National des Barreaux. Ont été plus particulièrement évoquées lors de cette Convention les Directives européennes « Services » et « Blanchiment » ; le titre exécutoire européen et les conflits de lois en matière européenne. D'autres Conventions préparatoires sont en cours d'organisation, dont vous

trouvez ci-après le calendrier.

Dans le cadre de la Convention Nationale ayant pour thème principal « **Concurrence et Compétitivité** », se tiendra un carrefour des conventions préparatoires auquel les organisateurs des Conventions préparatoires seront conviés à participer.

Par ailleurs, à l'occasion de la Convention Nationale, sont appelés à se manifester tous les « Talents de la Profession » : écrivains, artistes, dessinateurs... auxquels sera proposé de dédicacer, présenter et/ou exposer leurs œuvres dans ce cadre.

Aussi nous invitons les membres des Barreaux et différentes associations au sein de la profession qui souhaiteraient participer à ces rencontres dans le cadre de la Convention à se manifester auprès du service communication du Conseil National des Barreaux - Caroline Pétilion - 01 53 30 85 65 - c.petillon@cnb.avocat.fr.

De même, les autres Barreaux et syndicats ou associations professionnelles qui souhaitent également préparer une Convention Préparatoire sont également invitées à nous faire connaître les dates et le thème de leur choix : - Prévention et gestion des conflits ; Pérennité des cabinets ; Publicité et marketing ; Ethique ; Nouvelles technologies ou Compétitivité des cabinets.

Toute l'équipe d'organisation de la prochaine Convention avec à sa tête le Président Paul Albert Iweins et le Bâtonnier Bertrand Debosque est actuellement totalement mobilisée pour préparer cet évènement national.

**Marie-Aimée Peyron**

*Membre du bureau du  
Conseil National des Barreaux*

**Thierry Wickers**

*Vice Président du  
Conseil National des Barreaux*

Barreau	Date	Thème
Draguignan	22 juin 2007	L'impact du droit communautaire sur la profession d'avocat
Paris	Janv / fev 2008	
Meaux	10 avril 2008	Concurrence et compétitivité - l'Honoraire de l'avocat
Nantes		Compétitivité des cabinets français dans un système concurrentiel, utilisant massivement les nouvelles technologies
La Rochelle	23 mai 2008	La communication électronique
Rouen	30 mai 2008	Monopoles et tâches réservées sur le périmètre du droit
Angers		
Caen	juin-08	
Charente		La conquête du client / l'éthique
Grenoble		
Aix en Provence	mars-08	Les nouvelles technologies / la concurrence interprofessionnel
ACE	20 mars 2008	Structures d'exercice
Toulouse		
SAF	28 mars 2008	Excellence et Compétitivité
Bordeaux	4 avril 2008	Le droit de la libre concurrence devant les Juges de droit commun
Pour mémoire la CNA, la FNUJA et Femmes et Droit ont indiqué qu'ils entendaient en organiser une		